

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 11
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe 1	
Charges	
Masse salariale, frais d'administration, frais de logement, frais de bureau, frais de financement et autres frais	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes canadiennes d'audit (NCA). Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mon audit sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière** au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2015, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

PIERRE BRABANT, CPA

Par : Pierre Brabant, CPA auditeur, CA

Saint-Charles-Borromée,
le 5 juin 2015.

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015



	2015		2014	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
PRODUITS				
Subvention du bureau d'aide aux victimes d'actes criminels	969 719 \$	- \$	969 719 \$	1 058 440 \$
Subvention de la C.R.É.				15 000
Contributions pénales	33 305		33 305	38 680
Dons				250
Intérêts	2 756		2 756	2 756
Autres revenus	<u>4 418</u>	<u>-</u>	<u>4 418</u>	<u>1 848</u>
	<u>1 010 198</u>	<u>-</u>	<u>1 010 198</u>	<u>1 116 974</u>
CHARGES (annexe 1)				
Masse salariale	895 741		895 741	804 364
Frais d'administration	38 064		38 064	43 630
Frais de logement	39 658	17 791	57 449	54 135
Frais de bureau	27 645	11 809	39 454	39 259
Frais de financement et autres frais	<u>24 829</u>	<u>-</u>	<u>24 829</u>	<u>46 132</u>
	<u>1 025 937</u>	<u>29 600</u>	<u>1 055 537</u>	<u>987 520</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(<u>15 739</u>)\$	(<u>29 600</u>)\$	(<u>45 339</u>)\$	<u>129 454</u> \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'ANAUDIÈRE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015			2014
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES	TOTAL
ACTIFS NETS AU DÉBUT	145 315 \$	252 496 \$	13 390 \$	411 201 \$
AJOUTER (DÉDUIRE) :				
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(15 739)	(29 600)		(45 339)
Affectation au fonds des contributions pénales (note 8)	(15 010)		15 010	
Affectation d'origine interne (note 8)	16	14 939	(14 955)	
Prélevement inter-fonds (note 9)	(18 894)	18 894		
	(49 627)	4 233	55	(45 339)
ACTIFS NETS À LA FIN	<u>95 688 \$</u>	<u>256 729 \$</u>	<u>13 445 \$</u>	<u>411 201 \$</u>



COMPTABLE
PROFESSIONNEL
AGRÉGÉ

BILAN

AU 31 MARS 2015



	2015		2014	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	AUTRES FONDS	TOTAL	TOTAL
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	63 786 \$	13 445 \$	77 231 \$	45 742 \$
Épargne à terme, taux variable (0,85 % au 31 mars 2015), rachetable en tout temps	158 705		158 705	230 949
Subvention à recevoir				1 500
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir	8 287		8 287	17 296
Frais payés d'avance	6 940	-	6 940	16 517
	237 718	13 445	251 163	312 004
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, au coût moins amortissement cumulé (notes 3 et 6)				
	-	546 238	546 238	560 899
	237 718 \$	559 683 \$	797 401 \$	872 903 \$
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 5)	142 030 \$	- \$	142 030 \$	153 299 \$
Versements sur dette à long terme	-	19 586	19 586	18 935
	142 030	19 586	161 616	172 234
DETTE À LONG TERME (note 6)				
	-	269 923	269 923	289 468
	142 030	289 509	431 539	461 702
AVOIR DE L'ORGANISME				
ACTIFS NETS				
Non affectés	95 688		95 688	145 315
Contributions pénales		13 445	13 445	13 390
Investis en immobilisations corporelles	-	256 729	256 729	252 496
	95 688	270 174	365 862	411 201
	237 718 \$	559 683 \$	797 401 \$	872 903 \$

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 7)

POUR LE CONSEIL :

administrateur

	2015	2014
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(45 339)\$	129 454 \$
Ajustements pour :		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	<u>29 600</u>	<u>28 183</u>
	(15 739)	<u>157 637</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subvention à recevoir	1 500	(1 500)
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir	9 009	32 003
Frais payés d'avance	9 577	7 772
Créditeurs	(11 269)	<u>12 660</u>
	<u>8 817</u>	<u>50 935</u>
	(6 922)	208 572
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 939)	(6 492)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements de la dette à long terme	(18 894)	(115 723)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	(40 755)	86 357
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>276 691</u>	<u>190 334</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>235 936</u></u> \$	<u><u>276 691</u></u> \$

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS :

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds de contributions pénales présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux contributions pénales affectées.

COMPTABILISATION DES PRODUITS :

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés.

IMPÔTS SUR LE REVENU :

L'organisme n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu fédéral et provincial.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

La politique de l'organisme consiste à présenter les soldes bancaires et les épargnes à terme dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS :

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des épargnes à terme, des taxes à la consommation et autres créances à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

UTILISATION D'ESTIMATIONS :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants de produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds d'immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport dans le fonds d'immobilisations. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon les méthodes et taux suivants :

	<u>MÉTHODE</u>	<u>TAUX</u>
Bâtiment	Dégressif	4,00 %
Matériel informatique	Linéaire	25,00 % (4 ans)
Mobilier de bureau	Linéaire	10,00 % (10 ans)

2. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 2 avril 1997 selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec. Il développe et consolide l'expertise d'un programme de mesures visant à accueillir, aider, reconforter, défendre, supporter et assister les victimes d'actes criminels dans la défense de leurs droits. L'organisme utilise la dénomination sociale de CAVAC Lanaudière.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		2014	
	COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Terrain	72 765 \$	- \$	72 765 \$	72 765 \$
Bâtiment	477 559	50 587	426 972	444 763
Matériel informatique	36 715	21 153	15 562	8 842
Mobilier de bureau	60 096	29 157	30 939	34 529
	<u>647 135 \$</u>	<u>100 897 \$</u>	<u>546 238 \$</u>	<u>560 899 \$</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE ÉVENTUEL

Un emprunt bancaire éventuel, d'un montant maximal autorisé de 50 000 \$, porterait intérêt au taux de 7,35 % et est renouvelable annuellement

5. CRÉDITEURS

	2015	2014
Fournisseurs et frais courus	16 386 \$	24 503 \$
Salaires à payer	27 518	23 689
Vacances à payer	68 829	64 371
Sommes à remettre à l'état		
Déductions à la source à payer	<u>29 297</u>	<u>40 736</u>
	<u>142 030 \$</u>	<u>153 299 \$</u>

6. DETTE À LONG TERME

	2015	2014
Hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble, d'une valeur comptable de 499 737 \$, 3,80 %, remboursable par versements mensuels de 2 521 \$, capital et intérêts, d'un montant original de 338 215 \$, échéant en février 2027 (a)	<u>289 509 \$</u>	<u>308 403 \$</u>
Montants à reporter	<u>289 509</u>	<u>308 403</u>

6. DETTE À LONG TERME (SUITE)	2015	2014
Montants reportés	289 509 \$	308 403 \$
Échéances courantes comprises dans le passif à court terme	<u>19 586</u>	<u>18 935</u>
	<u>269 923 \$</u>	<u>289 468 \$</u>

(a) Dette garantie par la subvention du BAVAC et les taxes à la consommation et autres créances à recevoir, d'un montant de 8 287 \$.

Les versements estimatifs en capital pour les cinq prochains exercices s'établissement comme suit :

2016	19 586 \$
2017	20 344
2018	21 130
2019	21 947
2020	22 796

7. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Location de photocopieurs :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme pour la location de deux photocopieurs. La dépense de location de l'exercice s'élève à 2 430 \$. L'engagement résiduel, au montant de 8 757 \$, échoit le 31 janvier 2019 et se répartit comme suit :

2016	2 430 \$
2017	2 430
2018	2 430
2019	<u>1 467</u>
	<u>8 757 \$</u>

Location d'un local commercial :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial, pour le point de service de Repentigny. Le loyer de l'exercice s'élève à 16 582 \$. L'engagement minimal résiduel, au montant 9 762 \$, échoit le 31 octobre 2015.

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial, à compter du 1^{er} novembre 2015, pour le point de service de Repentigny, comportant une option de renouvellement de 5 ans. L'engagement minimal, au montant 142 421 \$, échoit le 31 octobre 2020 et se répartit comme suit :

2016	11 869 \$
2017	28 484
2018	28 484
2019	28 484
2020	28 484
2021	<u>16 616</u>

8. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil a affecté, à la demande du BAVAC, un montant de 15 010 \$ provenant des revenus de contributions pénales de l'exercice courant, à un fonds de contributions pénales. Un montant de 14 939 \$ a été affecté au fonds d'immobilisations et un montant de 16 \$ au fonds d'administration pour financer les dépenses relatives au réaménagement d'un local au palais de justice, au renouvellement du matériel informatique et à l'aménagement d'un local pour les enfants.

9. VIREMENT INTER-FONDS

Un montant de 18 894 \$ (118 334 \$ en 2014) a été transféré du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2015.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux taxes à la consommation et autres créances à recevoir.

L'organisme consent du crédit dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes ont été reçus dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre de provision pour créances douteuses.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du taux d'intérêt sur le marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'emprunt bancaire à taux fixe et la juste valeur de sa dette à long terme qui porte intérêt à taux fixe.

CHARGES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015



ANNEXE 1

	2015		2014	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
MASSE SALARIALE				
Salaires des employés	770 211 \$	- \$	770 211 \$	693 493 \$
Charges sociales	125 530	-	125 530	110 871
	<u>895 741</u>	<u>-</u>	<u>895 741</u>	<u>804 364</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Assurances	1 152		1 152	1 288
Cotisations et abonnements	5 497		5 497	4 186
Formation	4 950		4 950	6 336
Frais de déplacement	12 697		12 697	9 016
Frais de représentation	90		90	278
Frais de recrutement				33
Honoraires professionnels	13 678	-	13 678	22 493
	<u>38 064</u>	<u>-</u>	<u>38 064</u>	<u>43 630</u>
FRAIS DE LOGEMENT				
Assurances	2 222		2 222	2 436
Électricité et chauffage	5 641		5 641	5 496
Entretien et réparations	10 250		10 250	9 321
Loyer et frais afférents	19 191		19 191	19 221
Taxes municipales et scolaires	2 354		2 354	(871)
Dotation à l'amortissement du bâtiment	-	17 791	17 791	18 532
	<u>39 658</u>	<u>17 791</u>	<u>57 449</u>	<u>54 135</u>
FRAIS DE BUREAU				
Entretien et réparations	939		939	5 502
Fournitures de bureau	7 620		7 620	5 127
Location de matériel de bureau	2 430		2 430	2 754
Photocopies et impression	2 103		2 103	1 446
Publicité et promotion	2 084		2 084	2 244
Télécommunications	12 469		12 469	12 535
Dotation à l'amortissement des autres immobilisations corporelles	-	11 809	11 809	9 651
	<u>27 645</u>	<u>11 809</u>	<u>39 454</u>	<u>39 259</u>
FRAIS DE FINANCEMENT ET AUTRES FRAIS				
Frais pour activités de la semaine nationale	5 039		5 039	4 549
Frais pour le projet de la C.R.É.				14 620
Frais du C.A. et d'A.G.A.	2 244		2 244	2 176
Frais d'activités des employés	793		793	
Frais de financement	4 475		4 475	10 708
Intérêts et frais de banque	968		968	821
Intérêts sur dette à long terme	11 310	-	11 310	13 258
	<u>24 829</u>	<u>-</u>	<u>24 829</u>	<u>46 132</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>1 025 937 \$</u>	<u>29 600 \$</u>	<u>1 055 537 \$</u>	<u>987 520 \$</u>